

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 27 novembre 2020

FRANCE RELANCE

3^{ème} comité de suivi territorial de la relance

Le préfet a réuni le comité de suivi territorial du plan de relance ce jeudi 26 novembre 2020, pour la troisième fois depuis son installation en septembre dernier.

Dédié à la question de l'emploi et de la formation, ce comité a réuni en visioconférence l'ensemble des acteurs de l'économie et de l'emploi : parlementaires, représentants des entreprises, missions locales, Pôle Emploi et services de l'État.

La réunion a permis de partager les chiffres de l'emploi. Si le chômage connaît une baisse de 2,2 % sur 1 an, il présente une tendance à la hausse depuis mars 2020, qui traduit les premiers impacts de la crise sur le marché du travail.

La réunion a également permis d'échanger sur la mise en œuvre des mesures gouvernementales en Martinique, notamment en matière de renforcement de l'offre de formation et d'aide à l'emploi des jeunes. Un focus particulier a été fait sur le plan « 1 Jeune 1 Solution » dont les objectifs sont de :

- faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle,
- orienter et former un plus grand nombre de jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir (comme le numérique),
- accompagner plus particulièrement les jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure.

L'avancement des mesures en faveur de l'emploi sera régulièrement abordé dans le cadre du comité de suivi territorial du plan France relance. À un échelon plus local et plus opérationnel, des Services Publics de l'Emploi de Proximité (SPEP) se réuniront sous l'égide des sous-préfets afin de mobiliser les acteurs locaux autour de solutions adaptées aux besoins de chaque territoire .

À ce jour:

- Plus de 18 000 personnes disposent d'un accompagnement au titre des diverses mesures en faveur de l'emploi mises en place par l'État en Martinique.
- 113 primes à l'embauche des jeunes ont déjà été versées.
- 858 contrats Parcours Emploi Compétences (PEC, concernant une embauche dans le secteur non marchand) ont été conclus, dont 96 PEC jeunes. 200 contrats jeunes supplémentaires devraient être signés d'ici la fin 2020, sous forme de PEC ou de Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE, concernant une embauche dans le secteur marchand).
- 2518 personnes ont bénéficié du Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), et 1029 d'entre elles de la Garantie Jeune.
- 809 salariés ont pu bénéficier du Fond national de l'emploi (FNE-Formation) et plus de 2000 formations supplémentaires devraient être conclues en décembre.
- 5600 entrées en formation ont été financées dans le cadre du Pacte territorial pour l'emploi porté par l'État et la Collectivité territoriale de Martinique. 970 parcours de formation supplémentaires seront financés dans le cadre du plan de relance.